



76

## COMPTE RENDU **F.O.-DGFIP76** CTL DU 26 SEPTEMBRE 2016

A l'occasion de ce CTL, la Présidente a rappelé, à plusieurs reprises, être attachée au dialogue social et vouloir faire preuve de pragmatisme.  
Sa porte est ouverte ainsi que celle de son équipe de Direction.

Suite aux remarques portées sur notre [déclaration liminaire](#), 3 points de l'ordre du jour n'ont pas été soumis au vote, mais évoqués à titre d'information (Report mise en place du PELP / PGC ; trésorerie de Valmont ; expérimentation d'un correspondant « risques bancaires » au CSBO).

Est ensuite abordé l'ordre du jour : **Points soumis au vote.**

### 1) **Evolution des assignations de la dépense de l'État** (blocs 1,2 et 3).

**F.O.-DGFIP76** dénonce la création d'un pôle ayant pour fonction la supervision des tiers. Actuellement cette mission est réalisée dans chaque département (contrôle et validation des relevés d'identité bancaires des tiers créanciers de l'État) et sera transférée pour le 76 dans le Puy de Dôme au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**F.O.-DGFIP76** constate dans les documents de travail une absence totale d'informations sur la volumétrie du travail impactant les personnels et sur le nombre d'emplois ainsi concernés (transfert de charges de Caen vers Rouen et inversement).

La Présidente préfère communiquer dès maintenant sur ce point même en l'absence de certains éléments comme l'impact en terme d'emplois qui ne sera connu qu'à l'issue du Comité Technique de Réseau (CTR) qui se tiendra en fin d'année.

Aussi **F.O.-DGFIP76** a voté contre puisque le projet, qui se situe dans le cadre de la réforme territoriale, n'est pas abouti.

### 2) **Rattachement de l'Enregistrement au Service de Publicité Foncière en « SPF-E ».**

**F.O.-DGFIP76** déplore à nouveau l'organisation au niveau de pôles qui amène un manque de lisibilité en terme d'implantation d'emplois, notamment du fait des

nombreux détachements existants.

Cela complexifie la situation des services, mais également la situation personnelle des agents.

La Présidente répond que cette réforme s'appliquera au 1<sup>er</sup> septembre, afin de pallier les emplois aux « missions structures » en tenant compte des mouvements de mutations. (les agents actuellement en charge de la mission auront priorité, le cas des agents en détachement fera l'objet d'une étude attentive)

La Présidente précise aussi qu'elle ne s'engage pas pour l'avenir sur les possibles suppressions d'emplois liées à ces réformes structurelles.

Concernant le recouvrement des créances des SPF-E, la Direction déclare ne pas savoir si celui-ci sera confié à un seul SIE ou aux 12 sites locaux (ndlr : ce dont nous pouvons douter vu la logique actuelle de concentration des missions en pôle....)

La Direction fait un aparté concernant la fusion des bases fidji (S.P.F.) : certains départements sont expérimentateurs, ce qui laisse 18 mois pour le retour d'expérience.....

Pour l'immobilier des futurs SPF-E, une réflexion sera menée entre chefs de service, agents concernés et la Direction pour des travaux à réaliser courant 2017.

**Vote F.O.-DGFIP76** : contre le projet SPF-E du fait de la logique de pôle et de la crainte à terme de voir disparaître des emplois.

En raison du vote négatif unanime de ces deux premiers points, un nouveau CTL sera convoqué prochainement sur ces points.

### 3) Formation professionnelle :

**F.O.-DGFIP76** dénonce la tenue tardive de ce CTL présentant le plan d'action 2016 ! et rappelle qu'antérieurement celui-ci était présenté au plus tard en mars !!!

D'autre part, la délocalisation des formations (niveau interrégional : Lille, Amiens) n'incite pas les agents à les suivre (ndlr : sans parler du coût ainsi engendré).

La Direction nous objecte la communication tardive du Plan National de Formation (PNF). Pour **F.O.-DGFIP76**, c'est un faux problème, il appartient à l'ENFiP de gérer le timing du calendrier.

Les débats ont ensuite essentiellement porté sur l'aménagement des salles de formations, celles-ci seront opérationnelles début novembre 2016.

L'accès aux salles se fera par l'entrée « Public - hall d'accueil » par souci sécuritaire.

#### 4) Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du programme annuel de prévention (PAP),

**F.O.-DGFIP76** s'est interrogé de l'absence de communication du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) nécessaire à la mise en place du PAP et **s'est abstenu** lors du vote du fait de l'absence de bilan précédent.

La Direction précise que le recensement dans tous les services et postes n'a lieu que tous les 2 ans, sauf pour les services nouvellement implantés (CSBO, Ex École des Douanes...). Quant au bilan, la Présidente veillera à ce qu'il soit dorénavant présenté.

#### Points d'information :

- **Report au 01/09/2016 du PELP, PGC et cellules foncières** : lié à des contingences techniques et immobilières... Ces dernières seront abordées lors d'une réunion avec les personnels le 6 octobre.

- **Maintien d'une antenne (SPL) à Fauville** : un bilan sera fait fin juin 2017...

Une réunion se tiendra le 3 octobre pour finaliser les opérations de fin d'année

**F.O.-DGFIP76** : la caisse sera-t-elle maintenue ?

La Direction n'a pas tranché et la décision sera prise le 3 octobre.

Pour **Valmont**, l'intérim sera assuré par la comptable de Cany-Barville (ex-comptable de Valmont).

- **CSBO : expérimentation d'un correspondant « risques bancaires ».**

Cela répond à une mise en conformité par rapport au droit bancaire...

**F.O.-DGFIP76** déplore que la mission soit réalisée par un agent pris sur les effectifs actuels du service.

**F.O.-DGFIP76** estime qu'il est dangereux de concentrer les contrôles entre les mains d'un seul agent et se pose la question de la volumétrie de l'activité, du maintien de l'agent au sein même du service en raison du rattachement fonctionnel à la MDRA.

La Direction a eu les mêmes interrogations et a fait ses choix. Cependant, elle ne maîtrise ni la volumétrie ni la charge puisque la DRFiP est prestataire de la CDC qui n'a pas encore fourni tous les éléments de cette nouvelle mission !!!.

- **Organisation des modalités d'affranchissement :**

La Présidente déclare que ce poste budgétaire représente 23,3 % des dépenses, et que sa rationalisation est nécessaire afin de retrouver des marges de manœuvres ; mais aussi de simplifier les tâches des agents dans les services.

**F.O.-DGFIP76** ne partage pas ce constat d'allègement de tâches et pose la question de la lourdeur du traitement du retour des courriers « plis non distribués » (P.N.D.) (ex NHPAI pour les « plus anciens » !!).

La Présidente souhaite éviter la mise de tampon avec la « flamme » du service par les agents au profit d'une solution centralisée « sans flamme » .

Quid du traitement de l'information par le Poste comptable ?

Affaire à suivre...

**Questions diverses F.O.-DGFIP76 :**

- **Les personnels de Dieppe** (pétition) souhaitent pouvoir utiliser l'ex-logement de fonction du concierge comme lieu de restauration, d'autant plus que cela peut se faire à faible coût.

La Direction s'engage à voir la faisabilité du projet.

- **C.F.P. de Gournay** a fait une demande récente de modification des horaires d'ouvertures au public. Sera-t-elle présentée au prochain CTL ?

La Présidente étudiera la faisabilité du projet dans le respect des règles de la note de service de la DGFIP dès lors que la demande est motivée.

- **L'AGRIA** : demande du maintien des personnels à la cafétéria, abandon du « tout automatique ».

La Direction répond que rien n'est fermé sur le sujet...

- **Paierie Régionale** : suite à la réorganisation territoriale et à la fusion Haute et Basse Normandie engendrant une augmentation du nombre d'agents à Rouen, les agents déplorent l'exiguïté des locaux. Des places semblent également disponibles au parking du Conseil Régional, ils demandent à en être bénéficiaires.

La Présidente se rendra bientôt sur le site. Elle précise qu'elle regardera de près le projet, mais le Conseil Régional étant propriétaire des lieux, ce ne sera pas facile.

Autre question diverse à la demande de la CGT (et déjà posée par **F.O.-DGFIP76**) :

- **Rouen Métropole** : problématique porte issue de secours et odeurs au niveau du sous-sol (niveau réfectoire) : la Direction précise qu'une fois par mois les chefs de service du site doivent faire remonter les questions à prioriser. A ce jour, l'isolation phonique a été jugée prioritaire (travaux entre le 11 et 14 octobre)

La Direction va voir pour ces autres sujets.

\*\*\*\*